

INKANTER SANT-TEGONEC LOEGUINER

Samedi 12 novembre 2016

<http://www.saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh>



Numéro 23

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE DE LOC-EGUINER-SANT-THEGONNEC

La mairie déléguée de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec sera fermée le samedi 12 novembre 2016.

BIBLIOTHEQUE - Baie des livres

La 5^{ème} édition du salon du livre jeunesse aura lieu au Roudour à Saint-Martin des Champs les 26 et 27 novembre.

Vous trouverez à la bibliothèque de Saint-Thégonnec une sélection de livres d'auteurs et illustrateurs présents sur ce salon : des albums pour les tout-petits jusqu'aux romans ados. Le samedi 19 novembre à 10h30, des histoires d'auteurs du salon seront racontées à la bibliothèque. Ouvert à tous, gratuit.

Horaires : Lundi 10h00-12h00/16h30-18h30; Mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30; Mercredi : 14h30-18h30; Samedi : 10h00-12h00. Contact : Tél. 02 98 78 96 83.

bibliotheque.st-thegonnec@orange.fr

www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

BUREAU DE POSTE

Votre bureau de Poste est fermé **jusqu'au** jeudi 15 décembre inclus, pour cause de travaux. Réouverture le **vendredi 16 décembre** dans les mêmes locaux, au sein d'une Maison de Services Au Public.

Retrait des instances : Centre de courrier – Zone du Vern – 20 rue du Pontic- 29400 Landivisiau. Du lundi au vendredi : 8h30-11h / 14h-16h30 et samedi : 8h30-12h.

Services courrier et financier : Bureau de Landivisiau – 2 rue d'Arvor. **Lundi et mercredi au vendredi** : 9h-12h / 13h30-17h30. **Mardi** : 9h-12h / 14h-17h30. **Samedi** : 9h-12h.

COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

Une récolte aura lieu les 25, 26 et 27 novembre au magasin Utile de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner. Les aliments collectés seront uniquement destinés aux bénéficiaires de la commune.

GOUTER DE NOËL DU CCAS POUR LES ANCIENS

Il aura lieu le 6 décembre, à 15h, à la salle du Quinquis en Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec.

Les inscriptions sont à faire en mairie déléguée de Saint-Thégonnec au plus tard pour le 25 novembre.

Contact : 02 98 79 61 06.

NOUVEAU SITE INTERNET

Le site internet de la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner est en ligne depuis le mercredi 2 novembre 2016. Vous y trouverez de nombreuses informations pratiques.

www.saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

KIG HA FARZ Ecole Sacré Cœur et Collège Ste Marie

Comme chaque année, les associations des parents d'élèves du collège Sainte Marie et de l'école du Sacré Cœur vous invitent à leur traditionnel Kig Ha Farz. Il aura lieu le dimanche 13 novembre à partir de 12 heures, à la salle des fêtes en Saint-Thégonnec et sera servi dans une ambiance conviviale par une équipe de parents et d'élèves bénévoles.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

Sur place : le prix du repas est fixé à 5 € pour les enfants de moins de 12 ans et celui du repas adulte à 13 €.

Sur réservation : des cartes repas au prix de 12 € peuvent être, dès à présent, retirées auprès des boulangeries de la commune ou des écoles.

A emporter : vous préférez un repas en famille ou entre amis à la maison, choisissez la formule à emporter au prix de 10 € (à régler sur place), qui sera disponible à partir de 11h30. Merci de vous munir de récipients avec couvercle pour la soupe.

Le bénéfice de cette manifestation permettra de financer les activités pédagogiques des deux établissements.

Gérard Jaffrès en CONCERT

L'association "Les Ailes de Maiyna" organise un concert de Gérard JAFFRES le samedi 19 novembre 2016 à 20 heures à la salle des fêtes, en Saint-Thégonnec.

Prévente à 10 € :

- Bar des Sports en Saint-Thégonnec
- Bar du Loup en Saint-Thégonnec
- Hypermarché Leclerc de Saint-Pol-de-Léon et de Morlaix
- Au Coin Fumeur à Pleyber-Christ

Vente à 12 € sur place. Restauration sur place.

CONCERT BIENVENUE - RED CARDELL

Vendredi 16 décembre à 18h à la salle des fêtes, en Saint-Thégonnec.

Enfin un vrai concert de rock pour les enfants de plus de 5 ans ! Le groupe Red Cardell vous propose de vous rassembler autour des cinq continents avec cinq invités venus du monde entier pour découvrir la richesse de leur culture et leurs univers artistiques.

Les textes des chansons ont été créés après un collectage auprès des habitants du Finistère par Jean-Pierre Riou (auteur, compositeur et interprète du groupe Red Cardell) et Karin Serres (autrice) ce qui donne une dimension particulièrement sensible au spectacle. « Bienvenue » raconte l'intime, l'enfance, à travers la musique et la rencontre des cultures. Cinq invités, cinq continents pour trouver le temps de se rassembler, de partager un instant de vivant tous ensemble. Ces artistes participent à la création de ce concert rock aux accents africains, aux rythmes blues, aux chants slaves, aux sonorités asiatiques et aux découvertes océaniques.

4G et TNT : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les opérateurs de téléphonie mobile déploient progressivement leurs services de 4ème génération (4G) sur l'ensemble du territoire français. Dans certains cas, l'arrivée de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau. Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place auprès des téléspectateurs.

Vous pouvez contacter le 0 970 818 818 (appel non surtaxé) ou vous rendre sur le site : www.recevoirlatnt.fr

LES MERCREDIS DE NOVEMBRE A TI GLAS

Mercredi 16 novembre : **les ateliers des p'tits scientifiques.**

Mercredi 23 novembre : jeux sur les cinq sens.

Mercredi 30 novembre : **calendrier de L'Avent.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laëtitia Jacq.

Tel : 02 98 79 68 65, mail : laetitia.pouliquen@epal.asso.fr.

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans.

S'est-il fait recenser ?

Cette obligation légale est à effectuer à la mairie du

domicile dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire, muni(e) du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront également l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

ENTREtenir LA CHAUDIERE ET REGLER LA TEMPERATURE TOUS LES ANS

L'entretien d'une chaudière doit être réalisé par un professionnel qui effectuera des réglages et des vérifications nécessaires au bon fonctionnement de votre chaudière. L'efficacité d'une chaudière peut baisser jusqu'à 50 % si l'installation est mal entretenue ou réglée. Faites vérifier l'efficacité de combustion de votre chaudière et effectuez régulièrement les réglages pour obtenir un rendement maximal. L'entretien est nécessaire pour votre sécurité et est obligatoire une fois par an pour toutes les chaudières à combustion (gaz, fioul, bois).

Un entretien régulier du système de chauffage diminue de 5 à 8 % la consommation d'énergie, et prolonge la durée de vie de votre installation.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos **projets de construction, rénovation et économie d'énergie** 38 rue du mur MORLAIX. Plus d'infos au 02 98 15 55 47 et www.heol-energies.org

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale, Mme Françoise Laurent, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.

Prochaine permanence le jeudi 1 décembre.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Les permanences de Yoann Dutertre en mairie de Saint-Thégonnec ont lieu un mardi après-midi sur deux, les semaines paires. Contact : 02 98 15 15 50.

Prochaine permanence le mardi 15 novembre.

INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi !

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels en sont les dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Voici les bons gestes à adopter :

- le ramonage mécanique des conduits de fumées par un professionnel au moins une fois par an
- l'entretien annuel, par un professionnel, de tous les appareils à combustion
- la vérification de la présence et l'entretien des ventilations.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être les signes de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

1. Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
2. Arrêtez si possible les appareils à combustion.
3. Evacuez au plus vite les locaux et les bâtiments.
4. Appelez les secours :
 - 112 : Numéro unique d'urgence européen
 - 18 : Sapeurs-pompiers
 - 15 : Samu
5. Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs-pompiers.